

# DEMANDE DE SUBVENTION

## ANNEE 2017

**NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE:**

.....  
.....

Dossier à compléter et à retourner, accompagné des pièces demandées à :

Mairie de Quiberon  
Service Comptabilité  
7 Rue de Verdun – CS90801  
56178 QUIBERON CEDEX  
Téléphone : 02-97-30-24-00

Pour tout renseignement : s'adresser au service comptabilité  
[budget@ville-quiberon.fr](mailto:budget@ville-quiberon.fr) ou 02-97-30-24-16

**A RETOURNER AVANT LE 30 DECEMBRE 2016**

## Informations Générales

Concernant l'attribution des subventions aux associations sportives, voici les conditions de recevabilité retenues :

- L'association doit avoir son siège social sur la Presqu'île de Quiberon
- Elle doit exercer ses activités de manière principale sur la Presqu'île de Quiberon
- Elle doit être déclarée en préfecture sous la forme d'une association à but non lucratif

**La Ville de Quiberon se réserve le droit de vérifier les chiffres fournis et de demander à l'association des pièces justificatives complémentaires.**

**Les dossiers de demandes de subvention incomplets ne seront pas pris en compte.**

**Attention dès que le montant de la subvention atteint les 23000€, il y a nécessité de mettre en place une convention d'objectifs entre la collectivité et l'association.**

**Si votre association n'est pas concernée par certaines rubriques du dossier de demande de subvention, merci de bien vouloir indiquer « Néant ».**

### I- IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

Nom (et sigle) de l'association : .....

Objet de l'association : .....  
.....

Déclaration en préfecture le : ... / ... / ..... à : .....

Date de publication au Journal Officiel : ... / ... / .....

N° SIRET : ..... Code APE .....

Adresse du siège social :  
.....

Adresse de correspondance, si différente :  
.....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Courriel : .....

Adresse du site Internet : .....



**2) MONTANT DE L'ADHESION ANNUELLE A L'ASSOCIATION**

.....  
.....

**3) NIVEAU DE CHAMPIONNAT**

Départemental                       Régional                       National                       International

**4) BENEVOLES ET SALARIES**

Nombre de bénévoles : .....

Nombre de salarié(e)s :  Temps plein                       Mi-temps                       Temps partiel

**5) BILAN DES MANIFESTATIONS en 2016**

Nombre d'actions / de manifestations internes prévues au calendrier 2016 : .....

Détail des actions / manifestations internes réalisées au calendrier 2016 :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Participation au forum des associations :                       OUI                       NON

Participation aux Trophées du Sport :                       OUI                       NON

Participation à des activités ou évènements sportifs organisés par la Ville :

OUI                       NON

Description :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### III- PATRIMOINE DE L'ASSOCIATION

#### 1) LOCAUX :

Bénéficiez-vous de locaux mis à disposition par la ville de Quiberon ?

OUI /\_\_\_/

NON /\_\_\_/

Si OUI, veuillez remplir le tableau suivant :

LOCAL Adresse	A Titre Onéreux	A Titre Gracieux

#### 2) PRESTATIONS EN NATURE

Rappeler ici les prestations en nature (type de matériel, personnel des services techniques...autres que locaux) que la Ville de Quiberon met à votre disposition à titre gracieux :

- 
- 
- 
- 
- 

#### 3) ASSURANCES

NOM - ADRESSE DE LA COMPAGNIE : .....

Type de contrat (responsabilité civile...) : .....

#### 4) SUBVENTIONS

Description du projet de l'association pour l'année 2017 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **Explication concernant les subventions de fonctionnement :**

Désormais, un système de calcul informatique a été mis en place concernant le calcul des montants attribués aux associations sportives de la Commune. Il n'est donc plus nécessaire d'indiquer le montant attribué l'année précédente et celui demandé pour l'année à venir. Plusieurs critères entrent en compte : nombre d'adhérents, nombres de licenciés, politique jeunesse engagée, arbitres, salariés, nombres de bénévoles, etc. Mais aussi la participation du club aux événements de la Ville soit comme participant, soit comme partenaire ou organisateur. IL faut juste indiqué le montant de subvention de fonctionnement obtenu en 2016 dans le tableau ci-dessous.

Montant obtenu en 2016

### **Information concernant les demandes d'investissement**

Chaque association souhaitant obtenir une subvention d'investissement doit composer son dossier en prenant en compte les éléments suivants : Quel est l'objectif ? Le contenu ? Le nombre de personnes bénéficiaires ? La date de mise en œuvre ? Indicateurs et méthodes d'évaluation prévus...

Montant obtenu en 2016	Montant demandé en 2017

Joindre le projet en annexe du dossier.

### **IV- ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),..... (Nom et Prénom)  
Représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements correspondants
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier

Fait le A

Signature

## PIECES A JOINDRE

Le dossier devra obligatoirement comprendre :

- Le dernier compte de résultat (ANNEXE 1)
- Le budget prévisionnel de l'année 2016 ou 2015/2016 (ANNEXE 2)
- Mise en place d'évènements (ANNEXE 3)
- La situation des comptes de l'association à l'issue du dernier exercice connu (ANNEXE 4)
  
- Important : un RIB ou RIP (obligatoire pour le versement de votre subvention)

*Rappel : Art L.1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales - Toute association, oeuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention. Tous groupements, associations, oeuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité.*

**ANNEXE 1 : DERNIER COMPTE DE RESULTAT AU ..... / ..... / .....**

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>60 - ACHATS</b>		<b>70 - VENTES</b>	
Fournitures		Manifestations annuelles (gala, fête, spectacle)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Marchandises		Bar, confiserie, repas	
		Animations	
		Locations, ventes d'objets	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>			
Locations			
Entretien/réparations			
Primes d'assurance			
Documentation			
<b>62 - AUTRES SERVICES EXT.</b>		<b>74 - SUBVENTIONS</b>	
Honoraires		COMMUNE	
Publicité, publications			
Réceptions/Missions			
Frais de téléphone/Affranchissement			
Informatique		DEPARTEMENT	
		REGION	
		ETAT	
		Autres subventions	
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>			
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>75 - AUTRES PRODUITS</b>	
Salaires		Cotisations	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, GRISS)		Remboursements	
Avantages		Dons	
<b>65 - AUTRES CHARGES</b>		<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	
Pertes sur créances		Intérêts des placements/livrets	
Charges diverses (SACEM, SACD)			
Subventions/Bourses			
<b>66-CHARGES FINANCIERES</b>		<b>77- PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Intérêts des emprunts		Mécénat, Sponsoring	
Frais financiers		Ventes exceptionnelles	
		Reprises sur subvention d'investissement	
<b>67- CHARGES EXCEPTION.</b>			
<b>68 - DOTATIONS</b>		<b>78 - REPRISES</b>	
Dotation aux amortissements		Reprises des provisions	
Dotation aux provisions		Reprises des dotations aux amortis.	
<b>86 – Contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	
<b>Excédent</b> (si produits – charges = résultat positif)		<b>Déficit</b> (si produits – charges = résultat négatif)	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	



**ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL 2017 ou 2016/2017**

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>60 - ACHATS</b>		<b>70 - VENTES</b>	
Fournitures		Manifestations annuelles (gala, fête, spectacle)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Marchandises		Bar, confiserie, repas	
		Animations	
		Locations, ventes d'objets	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>			
Locations			
Entretien / réparations			
Primes d'assurance			
Documentation			
<b>62 - AUTRES SERVICES EXT.</b>		<b>74 - SUBVENTIONS</b>	
Honoraires		COMMUNE	
Publicité, publications			
Réceptions / Missions			
Frais de téléphone/Affranchissement		DEPARTEMENT	
Informatique		REGION	
		ETAT	
		Autres subventions	
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>			
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>75 - AUTRES PRODUITS</b>	
Salaires		Cotisations	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, GRISS)		Remboursements	
Avantages		Dons	
<b>65 - AUTRES CHARGES</b>		<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	
Pertes sur créances		Intérêts des placements/livrets	
Charges diverses (SACEM, SACD)			
Subventions/Bourses			
<b>66-CHARGES FINANCIERES</b>		<b>77- PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Intérêts des emprunts		Mécénat, Sponsoring	
Frais financiers		Ventes exceptionnelles	
		Reprises sur subvention d'investissement	
<b>67- CHARGES EXCEPTION.</b>			
<b>68 - DOTATIONS</b>		<b>78 - REPRISES</b>	
Dotation aux amortissements		Reprises des provisions	
Dotation aux provisions		Reprises des dotations aux amortis.	
<b>86 – Contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	
<b>Excédent (si produits – charges = résultat positif)</b>		<b>Déficit (si produits – charges = résultat négatif)</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	

## Annexe 3 : Mise en place d'un évènement

### Mise en place d'évènements

Sont considérés comme évènement, toute manifestation hors calendrier du club et ayant un impact sur l'animation générale de la ville de Quiberon. Possibilité de subvention sur 2 évènements annuels. (Il peut être ajouté des feuilles annexes qui expliquent le projet d'évènement)

L'association doit démontrer qu'elle recherche un multi financement. Un projet de communication peut être joint au dossier (affiches, presse...)

<b>Nom de la manifestation</b>	<b>Impact sur la Ville locale (hébergement, associations avec d'autres partenaires...)</b>	<b>Quel public est visé ?</b>	<b>Nombre de participants attendus</b>	<b>Quel financement ? Citez les partenaires.</b>

**Montant de la subvention « évènementiel » souhaitée: .....€**

**ANNEXE 4 : LA SITUATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION  
A L'ISSUE DU DERNIER EXERCICE CONNU**

**Comptes arrêtés à la date du : .....**

<b>Le Résultat (Dernier compte de résultat Annexe 2 page 7)</b>	Excédent (+)	
	Déficit (-)	

<b>Les avoirs à L'arrêté des comptes</b>	Caisse (argent liquide)	
	Compte bancaire 1	
	Compte bancaire 2	
	Livret d'Épargne	
	SICAV	

**CERTIFIE EXACT, LE .....**

**LE PRESIDENT,**  
.....